



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N° 2025-11-143-DVCS

Nomenclature : 9.1.3

OBJET : DÉLIBÉRATION-CADRE : ENGAGEMENT DE LA VILLE DE TARNOS DANS LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN PARTENARIAT AVEC LE SITCOM COTE SUD DES LANDES

Votants : 33

Abstention : /

Votes exprimés: 33

Pour: 33

Contre : /

L'an deux mille vingt cinq, le treize novembre, à dix-huit heures trente. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MABILLET, Maire.

PRÉSENTS EN DEBUT DE SEANCE

M. MABILLET, M. PERRET, Mme MOUNIER, M. DOMET, Mme DUFAU, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. DUBERT, Mme TROISVALLETS, M. GONZALES, M. LESPADE, Mme NOGARO M. GARANS, Mme BAULON, Mme CORRIHONS, Mme LOGEZ, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. LORMAND, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LATAILLAUME, Mme OGER

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS EN DEBUT DE SEANCE

Mme SAINT-AUBIN	procuration	à Mme NOGARO
Mme DARRAMBIDE	procuration	à Mme ORDUNA
Mme DUPRE	procuration	à Mme DUFAU
Mme LE GALL	procuration	à Mme LALANNE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme MOUNIER

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de pouvoirs	4
Nombre de votants	33

*Certifié exécutoire compte tenu
du dépôt au titre du contrôle de
légalité et de La publication sur
le site Internet de la Mairie le :*

17/11/2025

Depuis plus de vingt ans, la Ville de Tarnos inscrit son action dans une démarche de transition écologique et solidaire. Cet engagement se traduit par des politiques publiques ambitieuses en matière de gestion des ressources, de sobriété énergétique, d'alimentation durable, de mobilité douce et de préservation de la biodiversité.

Aujourd'hui, face aux défis climatiques et environnementaux, Tarnos réaffirme sa volonté d'être un territoire pilote de la transition écologique. C'est dans ce contexte que la Ville promeut une économie de la sobriété, fondée sur la réduction des consommations, la mutualisation et le réemploi.



En 2025, cet engagement s'est traduit par le succès du Défi Sobriété heureuse, mené avec le SITCOM Côte Sud des Landes, qui a rassemblé autour de 7 évènements, plus de 250 participants, 14 partenaires locaux dont de nombreuses associations. Ce Défi a notamment permis d'expérimenter des formes de participation citoyenne innovantes autour de la sobriété et a posé les bases pour l'émergence d'une culture partagée de la transition. En ce sens, des actions emblématiques ont marqué cette dynamique, telles que le Disco Ravito organisé à l'occasion des Foulées Tarnosiennes, mêlant sport, musique, convivialité et sensibilisation au gaspillage alimentaire. Cet événement, emblématique de l'esprit tarnosien, illustre la capacité du territoire à conjuguer écologie, convivialité et solidarité, en s'appuyant sur la créativité des acteurs locaux.

Le Défi Sobriété heureuse a permis de tisser de nouveaux liens entre les habitants, les associations et les services municipaux, dans une logique d'écosystème de coopération essentiel à la réussite de la transition écologique.

Parallèlement au Défi, un diagnostic "Économie circulaire" a été conduit avec l'appui du SITCOM Côte Sud des Landes. Inscrit dans la dynamique locale du PASTEC (Plan d'Action du Sitcom pour la Transition vers une Économie Circulaire), il dresse un état des lieux complet des pratiques municipales et formule des préconisations structurantes pour faire de Tarnos un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire, de sobriété et de participation citoyenne.

I – Un socle d'engagements et d'actions déjà structurés

La Ville a multiplié les initiatives dans des champs très divers :

- Zéro-phyto, éco-pâturage et gestion raisonnée des espaces verts ;
- Plan vélo et développement des mobilités douces avec un kilométrage d'itinéraire cyclable passé de 22 à 62 km en 10 ans, forfait mobilité durable pour les agents ;
- Cuisine centrale engagée à 53 % de produits durables et 41 % de produits bio, au-delà des obligations de la loi EGALim et limitant drastiquement les plastiques à usage unique ;
- Plan de végétalisation des écoles, gestion des eaux pluviales par désimperméabilisation, récupération d'eaux de pluie et création d'îlots de fraîcheur ;
- Développement d'énergies renouvelables avec installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective, extinction de l'éclairage la nuit hors grands axes de circulation ;
- Projet d'habitat participatif Grândola, pôle ESS du CBE Seignanx, et soutien à la ferme solidaire de l'écolieu Lacoste.
- Mise en place ou participation à de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation populaires (festival Alimenterre, tri des déchets lors des manifestations locales, dons de livres, déploiement d'ateliers « Fresque du climat », ...)

Ces actions témoignent d'une approche transversale, reliant écologie, justice sociale et innovation citoyenne.

II – Un territoire déjà riche en acteurs et initiatives

Le diagnostic met également en avant la densité du tissu local engagé : Emmaüs Bayonne-Tarnos, Clavette & Cie, la ferme solidaire de Lacoste, le collectif Graines du Futur, Habitat Eco-Action, l'AMAP de Tarnos, ALOé ou encore le CBE Seignanx.



Ensemble, ces structures composent un écosystème d'économie sociale et solidaire qui constitue une base de développement solide pour des filières locales et citoyennes de réemploi, d'alimentation durable.

III – Acculturer et transformer l'action publique

Le diagnostic souligne la nécessité de poursuivre l'acculturation des agents municipaux et la bifurcation de l'action publique vers des pratiques plus sobres, intégrées et participatives. Des démarches ont déjà été initiées : « Fresque du climat » pour les élus et cadres de service, formations à la gestion différenciée des espaces verts, engagement dans les achats publics responsables et premiers ateliers de sensibilisation interne.

L'objectif est désormais de structurer cette dynamique à travers des parcours de formation continue et la mise en réseau des services.

IV – Lier transition écologique et participation citoyenne

La Ville de Tarnos porte la conviction que la transition ne réussira qu'à condition d'être partagée et vécue collectivement. Des rendez-vous, ateliers, débats, chantiers partagés et temps festifs seront proposés pour permettre aux habitants de continuer à s'approprier les enjeux écologiques et de co-construire les solutions locales : réduction des déchets, alimentation durable, consommation responsable, mobilité douce.

Cette dynamique favorise la mobilisation citoyenne et contribue à transformer la transition en un véritable projet de société, porté par et pour les habitants.

Cet esprit d'émancipation collective, déjà présente dans le PEDT par exemple, permettra de renforcer la culture écologique commune et d'impliquer les habitants dans la définition et la mise en œuvre des politiques locales de transition.

V – Les préconisations issues du diagnostic

Le rapport dresse plusieurs pistes prioritaires, parmi lesquelles :

- Développer le tri des biodéchets dans les cantines, crèches, cimetières et bâtiments municipaux (notamment à la cuisine centrale et au centre technique),
- Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Acculturer et sensibiliser les associations tarnosiennes,
- Étendre le tri dans les centres sportifs, culturels et locaux associatifs, et équiper les ERP de fontaines à eau,
- Former les agents à la commande publique durable et renforcer le suivi des critères environnementaux et sociaux,
- Prolonger la dynamique du Défi Sobriété heureuse par des animations citoyennes régulières, en partenariat avec le tissu associatif local.

Ces lignes directrices, en lien avec le PASTEC, vont permettre à la Ville de Tarnos d'accélérer son mouvement dans la transition environnementale en combinant les améliorations progressives dans le fonctionnement quotidien et les changements d'ordre structurels.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-29

Vu la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) du 10 février 2020

Vu la feuille de route PASTEC portée par le SITCOM Côte Sud des Landes

Vu le Diagnostic Économie Circulaire de la Commune de Tarnos, réalisé par le SITCOM Côte Sud des Landes (août 2025)

Considérant l'engagement historique de la Ville de Tarnos en faveur de la transition écologique et citoyenne

Considérant la nécessité d'inscrire les politiques locales dans la logique d'une économie circulaire et sobre en ressources

Considérant les opportunités offertes par la coopération territoriale dans le cadre du PASTEC

DELIBERE

APPROUVE l'engagement de la Ville de Tarnos dans la promotion de l'économie circulaire en partenariat avec le SITCOM Côte Sud des Landes, dans le cadre de la feuille de route PASTEC.

DECIDE d'inscrire cette démarche dans la continuité du **Défi Sobriété heureuse** et des politiques locales de transition, en favorisant la participation citoyenne, l'éducation populaire et la coopération entre acteurs.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de la présente délibération et de la représentation de la Ville dans les instances partenariales du programme PASTEC.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télerecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr